

Réf: Dossier 256587

Avis de constitution

SOCIETE « JS LUMIERE » en abrégé « JSL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Faya Genie
2000, Lot 273, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JS LUMIERE » en abrégé « JSL »

Objet : Commerce d'articles religieux, Import et Export, Prestations Diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Faya Genie
2000, Lot 273, Ilot 34

Dirigeant(s) M TRAORE SIAKA (COGÉRANT), Mlle KOUASSI AMA JOELLE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05986 du 12/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73144/GTCA/RC/2023 du 12/10/2023

